

Le taux de chômage diminue au mois de juin pour atteindre 2.7%

Au mois de juin 2022, les effectifs de demandeurs-euses d'emploi (-238) et de chômeurs-euses (197) diminuent pour atteindre respectivement 4'245 et 2'413 personnes.

Les données de la population active ont été recalculées par l'OFS et les taux de chômage sont donc actualisés à partir du mois de janvier 2020. Ainsi, avec les nouvelles données, le taux de chômage du mois de mai s'établit à 2.9% alors qu'il était à 2.8% avec l'ancienne base (*).

Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.2 pt au mois de juin pour atteindre 2.7%. Au niveau de la Suisse romande ainsi qu'au niveau national, une diminution peut également être observée avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 2.8% (-0.2 pt) et 2.0% (-0.1 pt). En variation annuelle, entre les mois de juin 2022 et 2021, le taux de chômage cantonal diminue de 1.4 pt, ce qui fait du canton de Neuchâtel le canton ayant la plus forte baisse en comparaison intercantonale.

Au niveau du placement, 2'101 postes vacants ont été annoncés auprès des ORP durant le mois de juin, soit +740 postes par rapport au mois précédent. De plus, 409 personnes ont quitté les ORP avec un emploi à la clé.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des diminutions sont constatées dans toutes les classes d'âge. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans (-11), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-126) ainsi que les personnes âgées de plus de 50 ans (-60) voient leur effectif diminuer par rapport au mois précédent.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue de façon relativement importante au sein de l'horlogerie (-35), des autres activités manufacturières (-26) et des secteurs saisonniers de la construction (-24) et de l'hébergement et restauration (-22). Une baisse est également observée dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-19), le commerce de détail (-18) et les activités financières, assurances et immobilières (-13). Aucune hausse sectorielle significative du nombre de chômeurs-euses n'est à relever au mois de juin.

(*) Tous les trois ans, le SECO adapte le calcul des taux de chômage à la nouvelle base de la population active mise à disposition par l'OFS. Le dénominateur de la formule de calcul du taux de chômage est ainsi mis à jour avec les nouvelles données de la population active et les taux de chômage sont actualisés.

Les résultats proviennent du relevé structurel et sont donc entachés d'un intervalle de confiance.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

	Juin 2022	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	2.7%	-0.2	-1.4
Suisse romande ⁷	2.8%	-0.2	-1.0
Suisse	2.0%	-0.1	-0.9

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

1 097

604

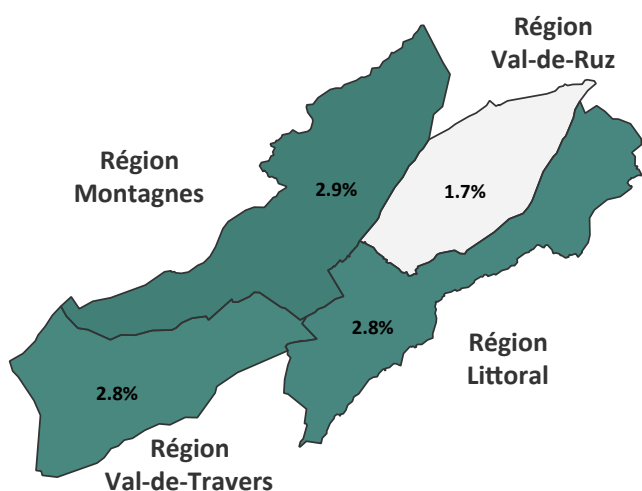
712

1-6 mois

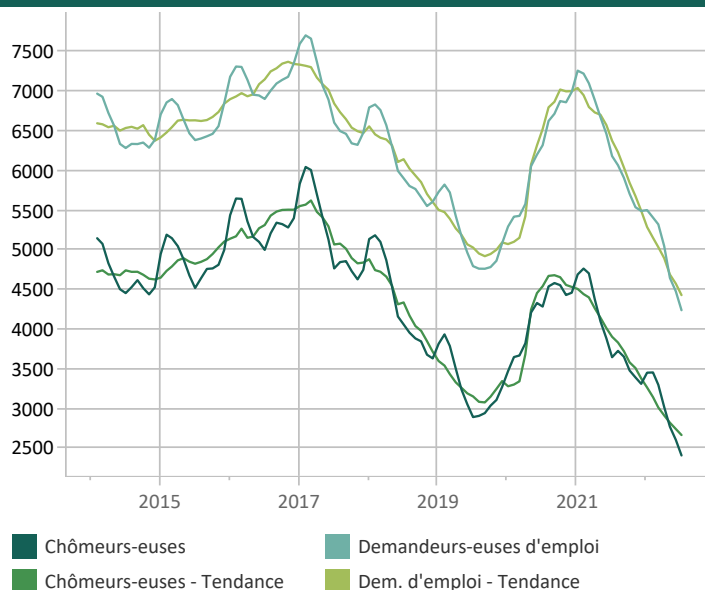
7-12 mois

> 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

2 101

Places
vacantes⁸

409

Emplois
retrouvés⁹

47

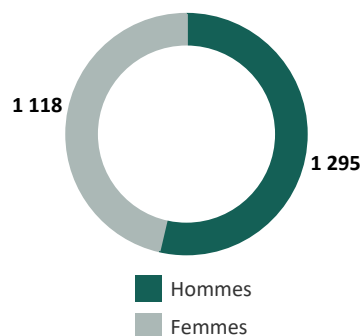
Arrivées en
fin de droit¹⁰

71.8%

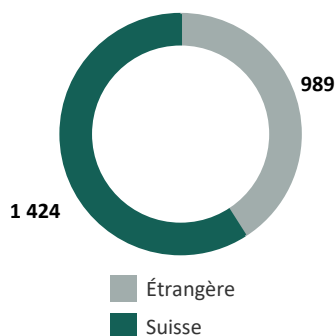
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

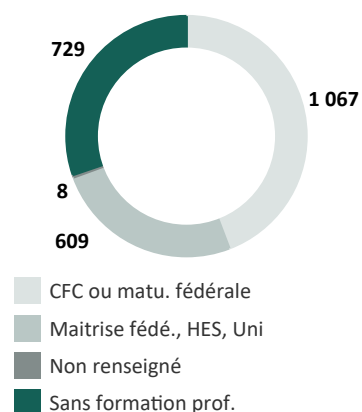
Selon le sexe



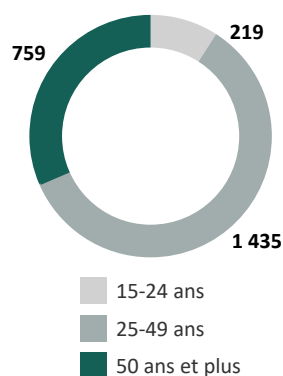
Selon l'origine



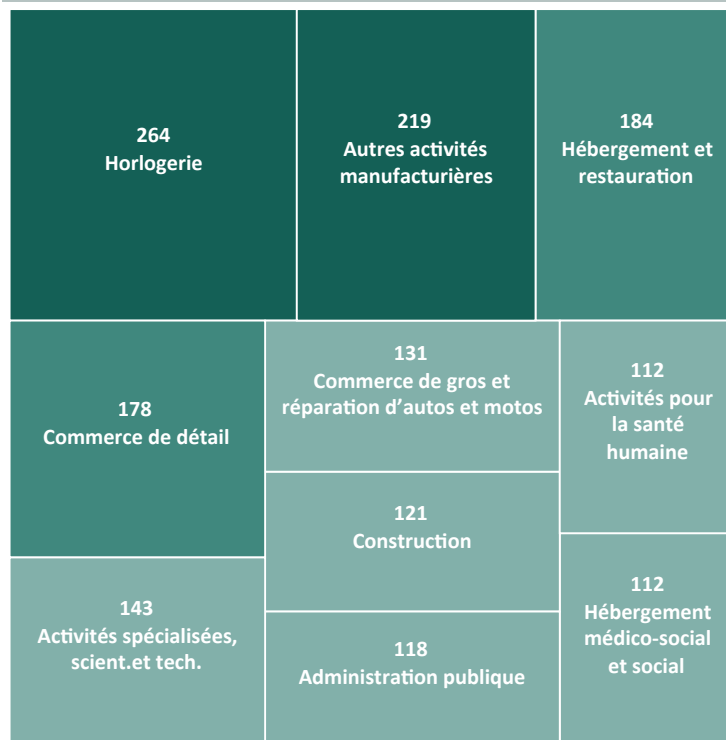
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi